



**COMMUNIQUÉ**  
Pour diffusion immédiate

ABACADABRUN! Le bac brun fait son entrée dans votre entrée!

## **La distribution des bacs bruns s’amorce sur le territoire de la Ville de Port-Cartier**

**Port-Cartier, le 30 septembre 2024** – Dès le 3 octobre, l’équipe du Service des travaux publics amorcera la livraison des bacs bruns sur le territoire de la Ville de Port-Cartier. Il s’agit d’une étape importante en prévision de la collecte municipale des matières organiques, qui s’effectuera à compter du 6 janvier 2025.

Quelques 2 500 bacs roulants seront livrés de porte en porte, accompagnés d’un petit bac de cuisine et d’un aide-mémoire pour savoir quoi mettre ou ne pas mettre dans le bac. La livraison s’échelonne sur une période d’environ 4 semaines et se déroulera par secteur comme suit :

1. Rivière-Pentecôte/Pointe-aux-Anglais
2. Parc Brunel
3. Rue Girard/Élie-Rochefort/Delaunière
4. Rue de La Rivière/Tibasse/Boisvert
5. Avenue Parent/McCormick/Des Cèdres
6. Parc Dominique
7. Boulevard Rochelois/Audubon/Jean-Talon/Maisonneuve

### **Ne pas nourrir tout de suite !**

Comme la collecte des bacs bruns ne débute que le 6 janvier 2025, il est important de ne rien mettre dans le bac pour l’instant. La population pourra commencer à le remplir dans les jours précédant cette première collecte, soit autour du 23 décembre. Entre temps, les gens sont invités à trouver une place de choix à leurs nouveaux bacs et à se préparer à les utiliser sans modération.

À Port-Cartier, la collecte des bacs bruns se fera selon cette fréquence :

- Octobre à avril : une collecte aux deux semaines
- Mai à septembre : une collecte par semaine

Un calendrier de collecte bonifié sera dévoilé dans les prochaines semaines.

### **À propos du compostage**

Les matières acceptées dans le bac brun sont essentiellement : tous les résidus alimentaires (incluant viande, os, poissons et coquilles de fruits de mer), les résidus de jardin et les papiers et cartons souillés (incluant les mouchoirs et les essuie-tout). Une fois ces matières décomposées, elles deviendront du compost, un amendement naturel de qualité pour les sols, qui pourra être redistribué ou utilisé dans les parcs et espaces verts, ou pour la réhabilitation de sites dégradés. Une foule d’information, de trucs et

de conseils pratiques sont disponibles sur le site [abacadabrun.com](http://abacadabrun.com), pour que nos nouvelles habitudes de tri se mettent en place, comme par magie!

Le projet de compostage municipal, en collaboration avec la Ville de Sept-Iles, la Ville de Port-Cartier, la communauté de Uashat mak Mani-utenam et la MRC de Sept-Rivières, s'inscrit dans le cadre de la Stratégie de valorisation de la matière organique du gouvernement du Québec et du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC de Sept-Rivières. Il vise à réduire la quantité de déchets envoyés à l'enfouissement et ainsi, à diminuer les gaz à effet de serre (GES) émis par la dégradation des matières enfouies.

-30-

**Pour information :**

Service des communications  
Ville de Port-Cartier  
418 766-3855  
[communications@villeport-cartier.com](mailto:communications@villeport-cartier.com)